

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique
CARD (Task Force Riz R.D.Congo)

STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE II (SNDRII)

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DE LA FILIERE RIZ

Note conceptuelle

« NOVEMBRE 2023 »

Fiche Synoptique

Intitulé : PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DE LA FILIERE RIZ

Maître d'ouvrage : MINAGRI

Maître d'œuvre : PNR

Localisation : 17 pôles de développement de la riziculture

Durée : 5 ans renouvelables

Budget Total : 7 922 200,00 USD

Source de financement : Gouvernement et Partenaires Techniques et Financiers

Objectif général :

Contribuer à une meilleure implication du secteur privé dans la
filière rizicole

Objectifs spécifiques

- ✓ Promouvoir un environnement favorable dans la filière
- ✓ Promouvoir la participation des acteurs
- ✓ Promouvoir le contrôle citoyen

Résultats attendus :

- Les textes juridiques existants sont identifiés, traduits en langues nationales et rendus disponibles ;
- Les mesures incitatives sont prises pour une meilleure implication du secteur privé ;
- Les acteurs de la filière sont informés, sensibilisés sur les enjeux ;
- Les acteurs sont impliqués dans le processus de planification ;
- . Le monitoring est effectué ;
- La transparence de la gestion de la filière riz est assurée ;
- La coordination du projet est assurée

Risques majeurs et action de mitigation

- Renforcer les capacités des FDS
- Promouvoir le dialogue social
- Faire un plaidoyer auprès :

- des leaders coutumiers
- des leaders politiques
- du MINIFIN
- des parlementaires (chambre haute et basse)
- Sensibiliser et informer les acteurs
- Diversifier les sources de financement

PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DE LA FILIERE RIZ

1. Contexte et justification stratégiques du projet

La République Démocratique du Congo (RDC) s'est dotée d'une vision prospective à long terme pour son développement, par l'élaboration en 2020 du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) Economique et Social à l'horizon 2050. Par cette vision stratégique globale, le Gouvernement Congolais entend hisser progressivement le pays au niveau des pays à revenu intermédiaire, puis, au niveau des pays émergents d'ici 2030 et enfin au niveau des pays développés en 2050.

En effet, de par son potentiel agricole évalué à 80.000.000 ha de terres arables et le dynamisme de sa population dont 70% vit en milieu rural et tributaire des activités agricoles lui fournissant au quotidien la quasi-totalité de sa nourriture et de son revenu ou moyens d'existence, la RDC ne manque de rien pour réaliser cette vision holistique.

Outre ces avantages, les ménages ruraux (population) bénéficient de trois grandes zones climatiques à savoir : le climat équatorial au nord et au centre avec une répartition des pluies couvrant 9 à 12 mois, le climat tropical avec une répartition des pluies couvrant 5 à 7 mois et enfin le climat des montagnes¹ (2) apparenté au climat équatorial avec une pluviométrie couvrant 9 à 12 mois par an, la RDC est partie pour faire de ce pays un grenier de l'Afrique et du monde. Le réseau hydrographique disséminé à travers tout le territoire national est aussi l'un des avantages dont bénéficie la population dans son vécu quotidien, avantage qui lui facilite l'exploitation des différentes cultures vivrières notamment le riz.

Le riz occupe une place importante parmi les spéculations cultivées en RDC. Il est la 2^{ème} céréale après le maïs tant du point de vue des superficies que de la production et le pays bénéficie de plusieurs programmes et projets en cours d'exécution.

Avec son adhésion à l'initiative CARD en 2008, la RDC a élaboré la Stratégie Nationale du Développement de la Riziculture dont l'objectif global est d'augmenter de façon significative la production rizicole et d'en améliorer la qualité. Cependant, les conflits de compétence ainsi que le manque de collaboration entre différents acteurs et structures impliqués dans le secteur sont vécus au quotidien et ne jouent pas en faveur de l'essor du secteur rizicole. L'absence d'une loi et d'une politique semencières adaptées en est la cause profonde qui gangrène le secteur. L'élaboration, la

vulgarisation, l'application de ces textes réglementaires (lois et politique semencières) et l'érection du PNR en office remettront de l'ordre dans le secteur de la riziculture.

Enfin, la nécessité d'organiser le secteur rizicole et la mise en place des mesures incitatives constituent entre autres des solutions à mettre en place. Le présent projet d'appui à la gouvernance de la filière Riz vient à point nommé.

Ledit projet est en étroite ligne avec les objectifs de la stratégie nationale de développement de la riziculture qui vise à doubler la production actuelle du riz et à faire de la RDC un grenier à riz à l'horizon 2030.

Aussi, il rencontre les objectifs du développement durable :

- Eradication de la pauvreté (ODD 1) ;
- Lutte contre la faim (ODD 2) ;
- La bonne santé et le bien être (ODD 3) ;
- Lutte contre le changement climatique (ODD 13).

2. Zones d'intervention du projet et groupes cibles

La RDC dispose de dix et sept³ (17) pôles de développement de la riziculture, toutes écologies confondues. Le présent projet (Projet d'appui à la gouvernance de la filière riz) sera implanté dans ces différents pôles en vue d'y améliorer la manière de gérer la filière et de faciliter la collaboration, l'organisation, le contrôle entre différents acteurs et structures.

3. Objectifs global et spécifique

a. Objectif global

L'objectif global du présent projet est de « Contribuer à une meilleure implication du secteur privé dans la filière rizicole »

b. Objectifs spécifiques

Pour contribuer à atteindre l'objectif général du projet, il a été retenu trois objectifs spécifiques à savoir :

- ✓ Promouvoir un environnement favorable dans la filière
- ✓ Promouvoir la participation des acteurs
- ✓ Promouvoir le contrôle citoyen.

4. Description des composantes, résultats et activités

Composante 1 : Promotion d'un environnement favorable dans la filière.

Dans cette composante, il s'agira de mettre des conditions favorables afin d'impliquer massivement le secteur privé dans la filière rizicole. Concrètement, ceci passera par

³ Cfr SNDR II

l'identification des goulots d'étranglement ayant besoin de faire des lois, la vulgarisation de ces dernières et la mise en place des mesures incitatives. L'atteinte de cet objectif passera par la réalisation des résultats ci-dessous :

- R1.1 : Les textes juridiques existants sont identifiés, traduits en 4 langues nationales et rendus disponibles ;
- R1.2. : Les mesures incitatives sont prises pour une meilleure implication du secteur privé.

La réalisation de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités ci-dessous :

Tableau 1 : Les activités à mettre en œuvre dans la première composante

Composante	Résultats	Activités
Promotion d' un environnement favorable dans la filière	R1.1 : Les textes juridiques existants sont identifiés, traduits en langues nationales et rendus disponibles	Activité 1 : Identifier les textes existants
		Activité 2 : Traduire dans les 4 langues nationales les textes identifiés
		Activité 3 : Editer les textes traduits
		Activités 4 : Distribuer les textes traduits
		Activités 5 : Identifier les goulots d'étranglement ayant besoin de faire l'objet de lois
		Activité 6 : Faire un plaidoyer pour l'élaboration des nouveaux textes
		Activité 7 : Appuyer la vulgarisation des nouveaux textes.
	R1.2. : Les mesures incitatives sont prises pour une meilleure Implication du secteur privé	Activité 1.2.1. : Etudier les incitations à mettre en place
		Activité 1.2.2 : Mettre en place les mesures incitatives identifiées

Composante 2 : Promotion de la participation des acteurs

Dans cette composante, il s'agira de promouvoir la participation des acteurs dans toute la filière rizicole afin de les faire participer au processus de planification à tous les niveaux (local, provincial et national). Ceci passera par la sensibilisation, l'information et la formation des principaux acteurs. L'atteinte de cet objectif passera par la réalisation des résultats ci-dessous :

- R2.1 : Les acteurs de la filière sont informés, sensibilisés sur les enjeux
- R2.2 : Les acteurs sont impliqués dans le processus de planification

La réalisation de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités consignées dans le tableau 2 ci-dessous

Tableau 2 : **Activités à mettre en œuvre dans la deuxième composante**

Composantes	Résultats	Activité
Promotion de la participation des acteurs	R2.1 : Les acteurs de la filière sont informés, sensibilisés sur les enjeux	R2.1.1.1 : Informer et sensibiliser les acteurs de la filière sur les enjeux
		Activité 2.1.2 : Organiser les sessions de sensibilisation, d'information et de formation
	R2.2 : Les acteurs sont impliqués dans le processus de planification	Activité 2.2.1 : Organiser les ateliers de planification à tous les niveaux (local, provincial et national)
		Activité 2.2.2 : Organiser l'atelier national de validation
		Activité 2.2.3 : Editer et diffuser les documents de planification.

Composantes 3 : Promotion du contrôle citoyen

Dans cette composante, il s'agira de promouvoir le contrôle citoyen dans toute la filière rizicole après avoir participé au processus de planification et être informés sur les enjeux autour de la filière. De manière concrète, ceci passera par la mise en place d'un dispositif de partage et d'accès à l'information et de réclamation contradictoire. L'atteinte de cet objectif passera par la réalisation des résultats ci-dessous :

R3.1. Le monitoring est effectué ;

R3.2 : La transparence de la gestion de la filière riz est assurée

La réalisation de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités présentées au tableau 3 ci-dessous :

Tableau 3 : **Activités à mettre en œuvre dans la composante 3**

Composante	Résultat	Activité
Promotion du contrôle citoyen	R3.1. Le monitoring est effectué ;	Activité 3.1.1. : Organiser les missions de collecte de données sur le terrain
		Activité 3.1.2. : Analyser les données collectées
		Activité 3.1.3 Diffuser les informations
	R3.2 : La transparence de la gestion de la filière riz est assurée	Activité 1 : Mettre en place des dispositifs d'accès à l'information pour tous
		Activité 2 : Mettre en place des dispositifs de réclamation contradictoire

Composante 4 : Gestion du projet

Cette composante a pour objectif de garantir la gestion du projet de manière à ce que la coordination ait les moyens logistiques qui lui permettront un bon fonctionnement. Il s'agit concrètement de renforcer les capacités techniques et managériales de l'équipe du projet et de mettre à sa disposition tous les moyens tant financiers que matériels en quantité suffisante et en temps opportun.

L'atteinte de cet objectif passera par la réalisation des résultats suivants :

- R 4.1. : La coordination du projet est assurée
- R 4.2 : Les moyens logistiques et opérationnels sont disponibles

La réalisation de ces résultats passera par la mise en œuvre des activités présentées au tableau 4 ci-dessous :

Tableau 4 : Activités à réaliser dans la composante 4

Composante	Résultat	Activité
Gestion du projet	R4.1. : La coordination du projet est assurée	Activité 4.1.1. : Mettre en place une équipe de gestion du Projet au sein du PNR
		Activité 4.1.2. : Renforcer les capacités de l'équipe de gestion du projet ;
		Activité 4.1.3 : Assurer le bon fonctionnement du projet
	R 4.2 : Les moyens logistiques et opérationnels sont disponibles	Activité 4.2.1 : Acquérir les équipements de bureau
		Activité 4.2.2 : Acquérir le matériel roulant

5. Coûts et financements : BUDGET

Tableau 5 : Budget du Projet

N°	Composantes	Coût en \$ US	Contribution du Gouvernement (12%)	Contribution des bénéficiaires (5%)
1	Promotion d'un environnement favorable dans la filière	6 815 000,00	817.800,00	340.750,00
2	Promotion de la participation des acteurs	66 000,00	7.920,00	3.300,00
3	Promotion du contrôle citoyen	321 000,00	38.520,00	16.050,00
4	Gestion du projet	720 200,00	86.424,00	36.010,00
	Total	7 922 200,00	950.664,00	396.110,00

6. Stratégie de mise en œuvre du Projet

Le Projet sera mis en œuvre suivant une approche participative qui implique toutes les parties prenantes dans toutes les phases de son exécution tout au long de la filière avec le strict respect des textes réglementaires et leur appropriation.

L'idée est d'impliquer massivement le secteur privé dans la filière rizicole et de promouvoir un environnement favorable, la participation des acteurs et le contrôle

citoyen. Il sera donc question de susciter un esprit d'association afin d'aboutir à des faitières, des coopératives et des entreprises dans le secteur rizicole.

La Coordination contactera certains consultants pour la réalisation de certaines activités notamment la traduction des textes en langues nationales. Elle s'appuiera sur les membres de la Task force pour la collecte de données. Le logiciel **R** sera acquis pour l'analyse de données.

Le projet sera exécuté par les structures partenaires après contractualisation.

7. Organisation et Gestion du Projet

Sur le plan institutionnel, le projet dépendra du Ministère de l'Agriculture. Une unité de gestion du projet sera mise en place avec à sa tête un coordonnateur. Il sera secondé par les cadres techniques, administratifs et financiers.

Au niveau de l'exécution du projet, il y aura :

- Une équipe légère de gestion des composantes ;
- Une équipe composée de membres de la Task force pour le suivi-évaluation.

8. Suivi-Evaluation

Pour permettre le suivi-évaluation du projet, un état des lieux du dispositif de Système de Suivi et Evaluation existant sera organisé pour pouvoir identifier les domaines qui nécessitent une amélioration et de concevoir un plan d'action pour y remédier. Puis, un choix des méthodes et les outils de collecte de données sera effectué. Les données collectées seront traitées, analysées pour évaluer les progrès et les résultats obtenus. Ensuite, les résultats obtenus seront communiqués et serviront de moyens pour la prise de décision. On veillera à ce que les données collectées soient fiables, valides et pertinentes.

Le suivi concernera aussi bien les exécutions physiques, les exécutions financières, ainsi que la dimension temporelle. Pour ce faire, une matrice des activités sera mise en place et régulièrement renseignée par une équipe constituée des membres de la Task force.

9. Risques

Les risques qui pourraient impacter négativement sur le projet ont été identifiés et analysés et les résultats montrent qu'ils sont négligeables. Toutefois, les mesures d'atténuation de ces risques sont reprises dans le tableau 6 ci-dessous

Tableau 6 : **Risques identifiés**

Risques identifiés	Mesures de mitigation	Appréciation
Insécurité	Renforcer les capacités des FDS Promouvoir le dialogue social Faire un plaidoyer auprès des leaders coutumiers	N
Instabilité politique	Promouvoir un dialogue social Faire un plaidoyer auprès des leaders politiques	N
Non implication du Ministère de Finance	Faire un plaidoyer auprès du MINIFIN	N
Non implication des acteurs	Multiplier des actions de sensibilisation, de formation et d'information	N
Lourdeur administrative	Faire un plaidoyer auprès des parlementaires (chambre haute et basse)	M
Manque de volonté politique	Faire un plaidoyer auprès des décideurs politiques	N
Non appropriation du projet par les acteurs	Sensibiliser et informer les acteurs	N
Fonds non disponibles en temps voulu et en quantité suffisante	Diversifier les sources de financement	N
<i>Appréciation globale des risques</i>		<i>N</i>

N : Négligeable ; M : marginal ; S : substantiel ; H : Haut

10. Cadre logique

Tableau 7 : Cadre logique

Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables	Source et moyen de vérification	Hypothèse
OG : Contribuer à une meilleure implication du secteur privé dans la filière rizicole	Part des investissements privés dans la filière rizicole	Rapport annuel du Projet Rapport annuel de la FEC	Volonté politique Insécurité Adhésion des investisseurs privés Non implication des acteurs
OS1 : Promouvoir un environnement favorable dans la filière OS2 : Promouvoir la participation des acteurs OS3 : Promouvoir le contrôle citoyen	Moitié du financement injecté dans la fière provient du secteur privé d'ici la fin du projet Nombre de faitières ou collèges actifs dans la filière Zéro écart entre les actions planifiées et réalisées	Rapport annuel du Projet Rapport annuel de la FEC Rapport annuel du Projet Rapport annuel des Faitières Rapport annuel de la FEC Rapport annuel du Projet	Lourdeur administrative Non implication des acteurs

R2.1: : Les acteurs de la filière sont informés, sensibilisés sur les enjeux	Nombre de sessions de sensibilisation organisées Nombre d'acteurs formés	Rapport de missions Rapport de projet	Non implication du Ministère de la Justice et du Parlement
R2.2 : Les acteurs sont impliqués dans le processus de planification	Nombres d'ateliers de planification organisés Nombre d'acteurs ayant participé Nombre de projets planifiés et exécutés avec les acteurs de la filière rizicole	Rapport de projet	
R3.1. Le monitoring est effectué R3.2 La transparence de la gestion de la filière riz est assurée R4.1 : La gestion du projet est assurée R4.2 : Les moyens logistiques et opérationnels sont disponibles	Nombre de dispositif informatisé de suivi évaluation mis en place Taux de satisfaction des réclamations Nombre de réclamations Taux d'absorption des ressources Taux de satisfaction des acteurs Nombre de matériels roulant acquis	Rapport de projet	Non appropriation du projet par les acteurs Volonté politique
Activités			Fonds non disponibles en temps voulu et en quantité suffisante